

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DES SOURCES



(23 juin 2021)

Règlement 265-2021 Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Philippe LeBel, directeur de l'aménagement du territoire, MRC des Sources

Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC des Sources

François Saint-Germain, consultant en urbanisme, Stantec

Marc Cantin, conseiller au développement économique, MRC des Sources

Alexandre Sdicu, géomaticien, MRC des Sources

Cartographie

Alexandre Sdicu, géomaticien, MRC des Sources

Révision grammaticale

Guylaine Frigon, secrétaire-réceptionniste, MRC des Sources

Louise Beaudoin, adjointe à la direction, MRC des Sources

Infographie

Véronique Viens et Geneviève Bellehumeur, Strass studio design

CONSEIL DE LA MRC 2013-2017

Hugues Grimard, Préfet et maire d'Asbestos

Pierre Therrien, Préfet suppléant et maire de Saint-Adrien

Jean Roy, représentant d'Asbestos

Michel Plourde, maire de Danville

Georges Saint-Louis, maire de Ham-Sud (a démissionné en juin 2017)

Serge Bernier, maire de Ham-Sud (en remplacement depuis juin 2017)

Benoît Bourassa, maire de Saint-Camille

René Perreault, maire de Saint-Georges-de-Windsor

Katy Saint-Cyr, mairesse de Wotton

CONSEIL DE LA MRC 2017-2021

Hugues Grimard, Préfet et maire d'Asbestos

Pierre Therrien, Préfet suppléant et maire de Saint-Adrien

Jean Roy, représentant d'Asbestos

Michel Plourde, maire de Danville

Serge Bernier, maire de Ham-Sud

Philippe Pagé, maire de Saint-Camille

René Perreault, maire de Saint-Georges-de-Windsor

Jocelyn Dion, maire de Wotton

Dates d'adoption du Schéma d'aménagement et de développement durable

1 ^{er} projet de règlement 236-2017 SADD de la MRC des Sources:	23 septembre 2017
2 ^e projet de règlement 236-2017 SADD de la MRC des Sources :	25 septembre 2019
Règlement 236-2017 SADD de la MRC des Sources :	25 novembre 2020
Projet de règlement 265-2021 SADD de la MRC des Sources :	23 juin 2021
Règlement 265-2021 SADD de la MRC des Sources :	25 août 2021
Entrée en vigueur du Règlement 265-2021 :	17 décembre 2021

Les modifications du Schéma d'aménagement et de développement durable

Règlement 269-2022 : Territoires incompatibles avec les activités minières	23 avril 2024
Règlement 274-2022 : Production énergétique durable	23 avril 2024
Règlement 290-2025 : Périmètre urbain à Danville et autres dispositions	5 mars 2026

Frédéric Marcotte, Directeur général et secrétaire-trésorier

Philippe LeBel, Directeur de l'aménagement du territoire et secrétaire-trésorier adjoint